



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Politique migratoire

Question au Gouvernement n° 4273

### Texte de la question

#### POLITIQUE MIGRATOIRE

**M. le président.** La parole est à Mme Jacqueline Maquet.

**Mme Jacqueline Maquet.** Ma question, à laquelle j'associe Mme Stella Dupont, députée du Maine-et-Loire, s'adresse à M. le ministre de l'intérieur. En tant que ministre de l'intérieur, mais plus encore en tant qu'élu et citoyen des Hauts-de-France, vous n'êtes pas sans connaître les drames qui se déroulent constamment sur notre littoral. Chaque semaine, la Côte d'Opale est témoin des tentatives de traversée de centaines de migrants vers le Royaume-Uni, témoin de leurs réussites comme de leurs échecs. Depuis le début des années 2000, nous n'avons pas trouvé de solution pour dissuader les migrants de rêver à « l'eldorado britannique ».

Depuis la fermeture du centre d'accueil de Sangatte, en 2002, des camps de fortune se succèdent. Les migrants sont hébergés dans des conditions plus que précaires, voire inhumaines, à Calais et Grande-Synthe notamment. Leurs camps sont démantelés quasi quotidiennement, et des arrêtés préfectoraux sont pris pour interdire les distributions de denrées alimentaires afin d'éviter les rixes. Malgré cette dégradation permanente et dangereuse de leurs conditions de vie déjà précaires, les migrants restent et continuent de s'installer, parce que l'espoir d'une vie meilleure est plus fort que la misère.

Face aux négociations à venir entre l'Union européenne et le Royaume-Uni en matière de politique d'asile et d'immigration, face à l'efficacité plus que limitée des mesures législatives et réglementaires prises jusqu'ici, face à la fatigue des riverains et des élus véritablement prisonniers des accords du Touquet, il nous faut agir !

L'objectif de la majorité présidentielle était de reconstruire un système qui assume sa juste part dans l'accueil des réfugiés, dans le respect de ses valeurs, tout en reconduisant plus efficacement aux frontières ceux qui ne sont pas acceptés. Un dispositif juste, lisible et équilibré.

Monsieur le ministre, quelle est la feuille de route de votre ministère ? La réponse devant être globale, quelles sont les revendications de notre pays à l'échelle européenne ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LaREM.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

**M. Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur.** Je connais votre humanisme, madame la députée, et je sais que vous êtes présente depuis longtemps dans ce beau département du Pas-de-Calais qui a dû subir depuis de très nombreuses années, vous l'avez rappelé, les conséquences de sa belle position géographique qui en fait, nous le savons depuis César et Napoléon, le point permettant l'accès le plus court par la mer à la Grande-Bretagne – d'autant qu'aujourd'hui, en plus du port et de la mer, il y a un tunnel que nous sommes les seuls à avoir en

Europe pour nous rendre chez nos amis britanniques. Je ne reviens pas sur les difficultés que connaissent les riverains, les élus et les migrants eux-mêmes depuis fort longtemps, vous les avez rappelées, ni sur le fait que s'ils veulent aller en Angleterre, c'est notamment en raison de la législation du travail, vous le savez bien, mais votre question appelle trois types de réponse.

Tout d'abord, il y a la sécurisation des abords du Pas-de-Calais, mais aussi du Nord – vous avez d'ailleurs cité Grande-Synthe –, à laquelle nous demandons à nos amis britanniques de participer. J'aurai ce soir, avec la ministre de l'intérieur britannique, une dernière conférence avant de pouvoir annoncer avec elle, je l'espère, une nouvelle sécurisation massive pour empêcher les migrants de courir les plus grands dangers en tentant de traverser. Chaque jour en effet, et encore ce week-end, des familles entières sont sauvées par les pêcheurs français ou empêchées par les gendarmes de mettre leur vie en danger en essayant de passer de l'autre côté. Mais ces actions ne peuvent à elles seules résoudre la question migratoire : il faut savoir que 60 % des migrants qui sont dans le Pas-de-Calais viennent de Belgique et des Pays-Bas, d'où ils descendent jusqu'à la côte boulonnaise, jusqu'à la côte calaisienne, pour pouvoir traverser.

C'est bien pourquoi la deuxième réponse se trouve dans la politique de migrations menée en Europe, et c'est en tenant les frontières de l'Italie et de l'Espagne que nous arriverons indirectement à limiter la pression migratoire dans votre département.

Troisièmement, il nous appartient de négocier, nous, Union européenne, ensemble et pas dans un cadre bilatéral, la Grande-Bretagne étant sortie de l'Union, pour arriver à un nouvel accord qui permette des liens équilibrés en termes d'immigration afin que la France n'ait plus à subir ce qu'elle endure depuis vingt ans. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LaREM.)*

## Données clés

**Auteur :** [Mme Jacqueline Maquet](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (2<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 4273

**Rubrique :** Étrangers

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 juillet 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 juillet 2021](#)